

Brèves économiques de Tunisie et de Libye

Semaine du 28 septembre au 2 octobre 2020

Tunisie :

- Dans un contexte de ralentissement des tensions inflationnistes, la Banque centrale de Tunisie (BCT) décide d'une nouvelle baisse du taux d'intérêt directeur de 50 points de base (pb), à 6,25%, après celle de mars.
- Le chef du gouvernement, M. Hichem Mechichi, a répondu à une polémique sur l'augmentation des salaires des gouverneurs.
- Alors que le nombre de cas de Covid-19 continue de monter en Tunisie, le non-respect du port du masque dans les lieux publics sera désormais passible d'une amende de 60 TND à Tunis.
- De début juillet au 20 septembre, les recettes touristiques cumulées ont atteint 562 M TND, soit une chute de 73,8% en un an.
- 248 start-ups ont été labélisées « Startup Act » entre avril 2019 et avril 2020.
- Alors que la campagne 2019-2020 n'est pas encore terminée, les exportations d'huile d'olive en valeur ont atteint 558 M EUR entre novembre 2019 et août 2020, en hausse de 97,3 % par rapport à la campagne antérieure (novembre 2018-octobre 2019).

Libye :

- Suite aux manifestations d'août et septembre 2020, une nouvelle vague d'arrestations pour corruption a eu lieu ; l'Union européenne a annoncé le financement à hauteur de 2,5 MEUR d'un projet de renforcement des capacités de lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent.
- Alors que le Covid-19 continue de progresser fortement en Libye, le gouvernement de l'Est a annoncé une ouverture progressive des espaces aériens, tandis que le gouverneur de la Banque centrale de l'Est a accusé le gouvernement d'avoir dilapidé le budget de 300 M LYD dédié aux mesures anti-coronavirus.
- Le ministre turc de l'Énergie a annoncé l'achèvement d'une centrale électrique de 1 GW réalisée par une société turque aux abords de Tripoli ; la Compagnie générale d'électricité de Libye (GECOL) a déclaré que l'état du réseau électrique devrait s'améliorer à partir du 3 octobre 2020 suite à des travaux de maintenance.
- Après 8 mois de blocus pétrolier, les activités ont repris dans les champs pétroliers de Sarir et Hamada.

Tunisie

Dans un contexte de ralentissement des tensions inflationnistes, la Banque centrale de Tunisie (BCT) décide d'une nouvelle baisse du taux d'intérêt directeur de 50 points de base (pb), à 6,25%, après celle de mars. Par ailleurs, les taux directeurs pour la facilité de dépôt à 24 heures et pour la facilité de prêt marginal ont également été abaissés de 50 pb à 5,25% et 7,25% respectivement. Le conseil d'administration de la BCT estime que le récent ralentissement du rythme d'inflation depuis mai (5,4% en août) autorise une détente des taux pour relancer l'investissement et l'activité économique sans pour autant menacer la stabilité financière. La BCT s'appuie sur un scénario de reprise graduelle au 2^e semestre après la contraction brutale observée au 1^{er} semestre (-11,9% en g.a. à prix constants), tirée en particulier par la production industrielle et les échanges extérieurs, tandis que le redressement du tourisme demeure entravé par la crise sanitaire. La BCT estime notamment que les premières mesures d'assouplissement prises en mars, notamment la baisse du taux directeur de 100 pb, ont permis d'apporter les liquidités nécessaires aux banques et d'abaisser le coût des crédits aux entreprises et aux ménages. **Le gouverneur de la BCT M. Marouane El Abassi prévoit par ailleurs la poursuite de la baisse du taux d'inflation, jusqu'à 5,3% à la fin de l'année.** Le taux annuel moyen 2020 s'établirait alors à environ 5,6%. M. El Abassi a indiqué que l'objectif à terme reste de ramener le taux d'inflation à une tendance de 3 à 4% et appelle à l'urgence de mettre en œuvre « *les réformes indispensables pour la bonne marche de notre économie. (...)* ». Il s'est par ailleurs félicité du **maintien de réserves en devises à un niveau respectable** (21,1 Mds TND, soit 140 jours d'importations au 1^{er} octobre 2020, contre 100 jours un an plus tôt), malgré la chute des recettes touristiques qui représente un manque à gagner de 2,5 Mds TND, compte tenu notamment de la baisse importante des importations, de la facture énergétique et des demandes de devise pour voyager.

Le chef du gouvernement, M. Hichem Mechichi, a répondu à une polémique sur l'augmentation des salaires des gouverneurs. Il a exprimé vouloir privilégier une approche « *pragmatique qui favorise les solutions pratiques et l'action* » pour lever les obstacles à l'investissement et à la réalisation de grands projets, qui reste à démontrer sur le

terrain. Il a notamment souhaité atténuer à la récente polémique née de la décision d'augmentation des salaires des gouverneurs de 1000 TND à 3500 TND par mois, en avançant qu'elle était quasi intégralement compensée par une réduction des privilèges accordés et en déclarant vouloir chercher également des voies alternatives aux incitations matérielles et financières pour valoriser les compétences tout en maîtrisant la masse salariale. Pour rappel, les dépenses de fonctionnement ont fortement progressé ces dernières années, du fait notamment de **l'explosion de la masse salariale dans la fonction publique** (+137% entre 2010 et 2018 selon le ministère des finances). Sur les 7 premiers mois de 2020, la masse salariale a encore augmenté de +13,3% en g.a. à 11,2 Mds TND, et représentait plus de la moitié des dépenses totales hors remboursement du principal.

Alors que le nombre de cas de Covid-19 continue de monter en Tunisie, le non-respect du port du masque dans les lieux publics sera désormais passible d'une amende de 60 TND à Tunis. 18 413 cas de contamination au Covid-19 et 265 décès ont été confirmés au 29 septembre. Selon le directeur général de la santé au ministère de la santé M. Faycel Ben Salah, **87 des 110 lits de réanimation réservés aux patients Covid-19 sont occupés**. La capacité a été passée de 95 à 110 lits en septembre. La porte-parole du ministère de la Santé, Mme Nissaf Ben Alaya a indiqué que **moins de 10% des Tunisiens appliquent les mesures préventives**, alors que leur application stricte éviterait le retour au confinement général. Dans ce contexte, le gouverneur de Tunis, M. Chedly Bouallègue, a annoncé le 1^{er} octobre 2020 qu'une amende de 60 TND serait désormais infligée à toute personne qui ne respecte pas l'obligation du port du masque dans les lieux publics (espaces fermés et établissements publics). De plus, toute infraction relevée dans les cafés et les commerces, entrant dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19, entraînerait une fermeture.

De début juillet au 20 septembre, les recettes touristiques cumulées ont atteint 562 M TND, soit une chute de 73,8% en un an selon les statistiques du ministère du Tourisme. En nombre de visiteurs, la chute est encore plus brutale, de 93,3% : seulement 177 490 touristes ont visité la Tunisie sur la période.

248 start-ups ont été labélisées « Startup Act » entre avril 2019 et avril 2020 pour un total de 416 candidatures présentées, selon le rapport du Startup Act paru le 29 septembre 2020. Le rapport souligne que 75,4 % de ces startups sont concentrées dans le Grand Tunis, le reste étant réparties principalement entre le centre-est (10,5 %), le nord (5,2 %) et le sud-est (3,7 %) de la Tunisie. Parmi les 14 startups étrangères ayant ouvert une filiale en Tunisie, 12 ont leur siège social en Europe et parmi les 6 startups tunisiennes avec une implantation à l'étranger, 3 sont en Europe. 90% des 248 startups labélisées travaillent dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC). Pour rappel, **la labélisation Startup Act permet aux startups d'accéder à des avantages et incitations prévues par l'initiative Startup Tunisia**. Elles se traduisent notamment par l'octroi de bourses de vie, des congés pour création de startup et la prise en charge de la sécurité sociale (CNSS), mais également par un accompagnement via des incubateurs et accélérateurs. Le Collège des Startups, présidé par M. Elyes Jeribi, directeur général de Jumia Tunisie, est l'instance de gouvernance du Startup Act et celle qui décide sur l'octroi du label Startup Act aux candidats. **Depuis avril 2020, plus de 40 startups supplémentaires ont été labélisées Startup Act.**

Alors que la campagne 2019-2020 n'est pas encore terminée, les exportations d'huile d'olive en valeur ont atteint 558 M EUR entre novembre 2019 et août 2020, en hausse de 97,3 % par rapport à la campagne antérieure (novembre 2018-octobre 2019). En effet, selon les chiffres de l'Observatoire National de l'Agriculture (ONAGRI), plus de 312 000 tonnes d'huile d'olive ont été exportées entre novembre 2019 et août 2020, pour une valeur totale de 1,88 Md TND (soit 588 M EUR), contre 954 M TND (298 M EUR) pendant la campagne de 2018-2019. Les exportations d'huile d'olive conditionnée s'élèvent à 21 000 tonnes, soit 6,7 % du total des exportations d'huile d'olive. Pour rappel, la production d'huile d'olive de la campagne 2019-2020 pourrait, au final, atteindre 400 000 tonnes à la fin de la campagne 2019-2020 contre 140 000 tonnes lors de la campagne précédente. Notons enfin que les Etats-Unis importent 52 % de l'huile conditionnée, à plus forte valeur ajoutée que l'huile en vrac, tandis que **le marché de l'UE absorbe 78 % du total de l'huile d'olive tunisienne exportée.**

Libye

Suite aux manifestations d'août et septembre 2020, une nouvelle vague d'arrestations pour corruption a lieu. Au sein du Gouvernement d'entente nationale (GEN), **le ministre du gouvernement local M. Milad Al-Taher**, son adjoint, et le chef du bureau du ministère ont été arrêtés pour des accusations de corruption. Le bureau du procureur général a également ordonné l'arrestation du **sous-ministre de l'éducation M. Adel Jumua** pour corruption dans l'importation de pupitres d'école. **Le maire de Bani Walid** a été arrêté pour détournement de fonds. Le parquet militaire

de Tripoli a également ordonné **l'arrestation du vice-ministre de la Santé M. Mohamed Haitham** et de cinq autres personnes pour corruption et détournement de fonds dans les budgets de réponse au coronavirus. Par ailleurs, **M. Mohammed Bin Yusuf, ancien directeur de la Libyan Foreign Bank** (filiale de la Banque centrale de Libye), a été arrêté sous ordre du procureur général. Des mandats d'arrêt avaient été émis à l'encontre de MM. Haitham et Bin Yusuf en septembre 2020 (cf. [brèves de la semaine du 7 au 11 septembre 2020](#)). Enfin, le ministère de l'Intérieur du GEN a également ordonné l'arrestation de l'ancien directeur général des projets de production et membre actuel du conseil d'administration de la Compagnie générale d'électricité de Libye (GECOL) pour corruption. Pour rappel, suite aux manifestations ayant eu lieu dans l'Ouest libyen en août et septembre 2020 pour protester contre la corruption dans l'État et les mauvaises conditions de vie, M. Al-Sarraj avait appelé le système judiciaire libyen à enquêter sur les fonctionnaires accusés de corruption.

L'Union européenne annonce le financement à hauteur de 2,5 MEUR d'un projet de renforcement des capacités de lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent. L'UE a annoncé le lancement de ce projet le 28 septembre en collaboration avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI). **Prévu sur trois ans, il vise à former les autorités libyennes et les forces de l'ordre** pour leur permettre de mieux lutter contre la corruption et les délits financiers, et à **renforcer le système de justice pénale** en Libye pour enquêter et poursuivre la corruption et les délits financiers connexes. Les principaux bénéficiaires du projet seront la Commission nationale anti-corruption (NAAC), l'Autorité de contrôle administratif (ACA), le Bureau d'audit, la BCL, l'Unité d'information financière, le Ministère de l'intérieur, le Bureau de la Procureur général, le ministère de la Justice, le Conseil national de développement économique (NEDB) et le Bureau libyen de recouvrement et de gestion des avoirs.

Dans un contexte d'aggravation de l'épidémie, le gouvernement de l'Est est accusé par sa banque centrale de dilapider le budget de lutte contre le covid et annonce une réouverture progressive des espaces aériens. Alors que 34 525 cas de contamination au Covid-19 et 551 décès ont été confirmés par le Centre national de lutte contre les maladies en Libye au 1^{er} octobre 2020, le gouvernement de l'Est a annoncé le 24 septembre 2020 une **ouverture progressive des espaces aériens** pour tous les vols nationaux et internationaux. Par ailleurs, le gouverneur de la Banque centrale parallèle basée à l'Est M. Ali Al-Hibri a déclaré avoir approuvé un budget de 300 M LYD pour le gouvernement de l'Est, dédié aux mesures anti-coronavirus, dont 284 M LYD ont été dépensés par le gouvernement en 10 jours. **M. Al-Hibri a remis en cause la transparence et le fonctionnement des comités anti-coronavirus**, accusant le gouvernement d'avoir dilapidé le budget.

Le ministre turc de l'Énergie M. Fatih Dunmaz, a annoncé le 27 septembre l'achèvement d'une centrale électrique de 1 GW réalisée par une société turque aux abords de Tripoli. Par ailleurs, la GECOL a déclaré que l'état du réseau électrique devrait s'améliorer à partir du 3 octobre 2020. L'entreprise réaliserait des travaux de maintenance, et travaillerait notamment sur la pose de câbles souterrains pour transmettre de l'énergie depuis la centrale de Janzour, qui alimente Tripoli. La crise de l'électricité en cours a été un des principaux catalyseurs des manifestations. Selon une source du Libya Herald, les coupures d'électricité peuvent durer jusqu'à 4 jours de suite dans certaines zones de Tripoli.

Après 8 mois de blocus pétrolier, les activités ont repris dans les champs pétroliers de Sarir et Hamada. Suite aux négociations entre le maréchal Haftar et le Chef adjoint du Conseil présidentiel (CP) M. Ahmed Meitig, ayant abouti à l'annonce du maréchal Haftar sur la reprise de la production et des exportations de pétrole libyen, la Compagnie nationale pétrolière (*National Oil Corporation – NOC*) avait déclaré le 19 septembre 2020 la levée du statut de force majeure pour les champs et ports pétroliers « sûrs ». Après la reprise des activités de la NOC dans les ports de Hariga, Brega, et Zouetina, les opérations ont également redémarré dans le champ pétrolier de Sarir depuis le 19 septembre 2020, et dans le champ de Hamada depuis le 25 septembre.